



TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE (TLPE)

La Ville d'Oullins applique l'indexation automatique de +2,8 % pour la tranche de base (source INSEE) pour 2023.

Les tarifs suivants seront applicables pour l'année 2023 :

Enseignes			
superficie ≤ à 7m²	superficie > 7m² ≤ à 12 m²	superficie > à 12m² ≤ 50m²	superficie > à 50m²
0 €	16,70 €/m ²	33,40 €/m ²	66,80 €/m ²

Dispositifs publicitaires et pré-enseignes dont l'affichage se fait au moyen d'un procédé non numérique		Dispositifs publicitaires et pré-enseignes dont l'affichage se fait au moyen d'un procédé numérique	
superficie ≤ à 50 m²	superficie > à 50 m²	superficie ≤ à 50m²	superficie > à 50m²
16,70 €/m ²	33,40 €/m ²	50,10 €/m ²	100,20 €/m ²